

La religion n'est pas un service public

Par **HENRI PENA-RUIZ**
Philosophe,
écrivain, ancien
membre de la
commission Stasi

Dessin
KILLOFFER

Apparemment notre république serait trop pauvre pour faire vivre des grands services publics communs à tous, croyants, agnostiques et athées. Asphyxie organisée de l'école publique, démantèlement des hôpitaux de proximité, privatisations en tous genres, etc. L'ultra-libéralisme fait son œuvre. La solidarité redistributive n'est plus à l'ordre du jour. En revanche la république serait assez riche pour financer des lieux de culte, qui ne concernent pourtant que les croyants pratiquants, une petite minorité. M. Sarkozy prône le supplément d'âme d'un monde sans âme. La terre vous paraît bien injuste voire invivable? Réfugiez-vous donc dans le ciel! Le protecteur des nantis ose dire sans ambages: «*La république a besoin de croyants*» (discours au palais du Latran).

Quand de l'argent public aura été dépensé pour une mosquée, les tenants des autres religions s'exclameront: «Pourquoi pas nous?»

La religion réduite à une compensation, et reconnue d'utilité publique? Napoléon, que ne hantait pas une foi très vive, avait expérimenté la recette avec son concordat, qui aujourd'hui encore en Alsace-Moselle fait financer par tous les citoyens, croyants ou non, le culte de certains. Les mauvais coups contre la laïcité n'ont cessé. Voici venir le coup de grâce. Le prétexte en est l'utilisation illégitime d'une rue pour la prière, par des citoyens musulmans instrumentalisés politiquement. Certes la convergence hebdomadaire, vers la même rue, de fidèles de toute la région parisienne est clairement une manifestation en forme de défi. Elle usurpe l'espace public. Mais c'est un cas rarissime. N'importe. C'est une aubaine pour le FN qui se découvre adepte d'une laïcité à géométrie variable, que jamais il n'a invoquée contre les privilèges publics du catholicisme. Une aubaine aussi pour M. Sarkozy, qui s'apprête à détruire la laïcité en ratant la loi de 1905 sous prétexte de faire cesser le trouble. Janus biface, il «libère» la rue... mais accueillera les fidèles dans des mosquées payées par la puissance publique! Notre sauveur fera ainsi coup double. D'une part il se présentera comme le gardien de la sécurité qui a toujours besoin de s'inventer un ennemi: jeunes des banlieues,

immigrés, Roms, et maintenant musulmans des caves ou des rues. Funeste recette de la popularité que celle qui nourrit les peurs collectives! D'autre part, le rétablissement de l'ordre public sera un prétexte pour faire payer aux contribuables des lieux de culte que ne devraient financer que les croyants.

Il fait ainsi croire que le seul problème réel est celui de l'intégration religieuse alors que la population visée souffre avant tout d'exclusion sociale et économique. Parler de l'islam sans le distinguer de l'islamisme politique, pourtant groupusculaire, est inadmissible. On prétend adapter la laïcité aux religions. N'est-ce pas plutôt à celles-ci de s'adapter à la laïcité, vecteur de liberté et d'égalité? A-t-on jamais demandé aux droits de l'être humain de s'adapter aux coutumes? Ce serait supprimer un levier d'émancipation. Les femmes en savent quelque chose, qui souffrent encore des préjugés machistes longtemps sacralisés par les religions du Livre. Ceux qui combattent la laïcité pour restaurer leurs privilèges perdus, et non une spiritualité désintéressée, se frottent les mains. Le scénario actuel les comble.

Premier temps: l'invention de la notion insultante de laïcité ouverte, ou positive. Parle-t-on de justice «ouverte»? Ceux qui refusent l'égalité de traitement des croyants et des athées militent pour que les religions soient reconnues d'utilité publique. Cela les conduit à affubler la laïcité d'adjectifs polémiques et à la prétendre hostile aux religions. Deuxième temps: le brouillage de la distinction entre culturel et culturel. Puisque la loi laïque réserve l'argent public à ce qui est d'intérêt général, comme par exemple la culture, le rapport Machelon propose que le financement direct de la culture assure le financement indirect du culte. La ficelle est grosse. On dira que certains élus le font déjà. Mais l'infraction à la loi n'appelle nullement sa suppression. Qui propose d'abolir les feux rouges sous prétexte que certains les grillent?

Troisième temps: le paravent du secours aux musulmans des caves. Comment déguiser une restauration de privilèges en bonne action égalitaire? Par l'invocation d'un mythe: la pénurie supposée des lieux de cultes musulmans. En 1976, on recensait 150 salles de prière. En 1985, 900. Aujourd'hui, 2147. Deux services de prière par jour suffiraient à accueillir tous les fidèles. La rue comme lieu de culte n'est donc pas une fatalité. Quatrième temps:

l'abolition de la séparation laïque. La main sur le cœur on propose de réparer une injustice imaginaire en détruisant la loi de 1905. Quand de l'argent public aura été dépensé pour une mosquée, les tenants des autres religions s'exclameront: «Pourquoi pas nous?» L'égalité républicaine ne permet pas que l'on donne aux uns ce qu'on refuse aux autres. A ceci près qu'à ce compte-là il faudra financer aussi les libres penseurs, les francs-maçons, les rationalistes, etc. Bref, il faudra communautariser l'argent public. Jean Jaurès, en 1904, pensait aux retraites ouvrières: supprimer le budget des cultes, c'était transférer à l'Etat des moyens pour mieux assumer son rôle social. Pensons aussi à la santé pour tous. Un citoyen de confession musulmane hospitalisé dix jours, au prix moyen de six cents euros la journée, économise six mille euros si le service public de santé existe. Dans le meilleur des mondes ultralibéraux, il doit les payer, s'il peut, mais l'Etat lui fournit une mosquée. Quand on sait que seulement 18% des citoyens musulmans fréquentent une mosquée, on voit bien qui perd au change!

Il va de soi qu'il faut mettre un terme aux pratiques discriminatoires de certaines municipalités qui empêchent l'acquisition de terrains destinés à des lieux de culte musulmans. La république laïque n'a pas à financer de lieux de culte mais elle doit garantir juridiquement la possibilité d'en construire. Certains agitent l'épouvantail de l'intégrisme et disent: «Payons, ainsi nous contrôlerons.» Où est l'erreur? Dans la prétention humiliante d'un tel chantage: voici un lieu de culte, mais attention à ce que vous allez y dire. Où est la faute? Dans l'oubli de ce qu'est l'état de droit. En république, ce sont les lois qui règlent la liberté de parole. Un prêche qui incite à battre une femme est un délit: incitation à la violence. Peu importe alors que le lieu de culte soit privé ou public, la sanction sera la même. La république laïque ne fonde aucune norme sur un particularisme. Seule compte l'autorité de lois qu'inspire le droit (intégrité physique, égalité des sexes). Marianne ne s'est pas séparée du Dieu qui la dominait pour le dominer à son tour, mais pour faire disparaître toute domination et tout privilège. Ne sacrifions pas l'universel sur l'autel du particulier. Préservons la laïcité.

Dernier ouvrage paru: «*La Solidarité, une urgence de toujours*», aux éditions Maif-Rue-des-Ecoles.



La gauche doit refuser la laïcité identitaire de Sarkozy...

Par **JEAN BAUBÉROT** Historien, sociologue

Le débat actuel sur la laïcité, impulsé par Sarkozy et Copé constitue une nouvelle version du débat sur l'identité nationale. Initiative habile, jusqu'à l'intrusion de Marine Le Pen, car les partis de gauche ont du mal à se démarquer dès que la laïcité se trouve invoquée. Longtemps, celle-ci a été un marqueur essentiel de la gauche. Puis elle a semblé consensuelle. Maintenant c'est la droite et l'extrême droite qui se veulent ses meilleurs défenseurs. On ne peut s'en tenir à une dénonciation morale de la laïcité «lepénisée». Il faut décrypter l'usage dominant du mot «laïcité» et construire un discours de gauche cohérent, capable de contre-attaquer.

Qu'est-il arrivé? En mai 2003, le rapport Baroin, «Pour une nouvelle laïcité», prenait acte de la fin du conflit des deux France et prônait déjà un déplacement vers une laïcité «culturelle et identitaire». La laïcité devait devenir une «valeur de droite». On sait qu'ensuite une seule des propositions de la commission Stasi a été retenue. Depuis 2007, c'est le Haut Conseil à l'intégration (HCI) qui fait des propositions sur la laïcité. Cette dernière se réduit à être le passeport que de «nouveaux Français» devraient acquérir pour revêtir l'identité française. Les questions qui concernent l'ensemble des Français sont exfiltrées de la laïcité.

Nicolas Sarkozy radicalise la perspective: de la basilique du Latran à la cathédrale du Puy-en-Velay, en magnifiant seulement l'«*héritage culturel de la chrétienté*» ou en faisant allusion à d'autres «*racines*», c'est la même antienne. Le passé de la France, vu par son président, est idyllique. Inquisition, pogroms, croisades, guerres de religion, ré-

vocation de l'édit de Nantes, sujétion des musulmans dans l'empire colonial: de tout cela il n'est jamais question. Ironie involontaire, Sarkozy précise qu'«*il est dangereux d'amputer sa mémoire*». Sous la «*laïcité positive*» se cache la chrétienté positive! Nicolas Sarkozy délivre un message subliminal: comme on vivait bien en France avant que l'islam n'en devienne la seconde religion! Pour «conserver» cet héritage, la laïcité qui doit s'imposer à l'islam est donc bien plus que le respect des lois et la tolérance civile, c'est l'assimilation à une

De nouvelles libertés doivent être rattachées au combat laïc. Au XIX^e siècle, il a permis le divorce. Aujourd'hui, il s'incarne dans le droit au mariage entre personnes de même sexe.

identité patrimoniale non conflictuelle imaginaire. Tâche impossible: les musulmans apparaîtront toujours en déficit de laïcité.

Pour «*réenchanter la gauche*» et reprendre l'initiative, il nous faut refuser cette «nouvelle laïcité culturelle et identitaire» pour, de nouveau, recentrer la laïcité sur ses fondamentaux et sur l'Etat laïc. La laïcité a comme finalité la liberté de conscience et la non-discrimination pour raisons religieuses. Les moyens qui visent ces finalités sont la séparation des religions et de l'Etat et la neutralité arbitrale de ce dernier. La laïcité est un principe politique, non une donnée identitaire passéiste. Elle organise un vivre ensemble qui nous projette vers un avenir commun. Elle a une toute autre ampleur que son sens actuel dominant où dès que l'on dit «laïcité» on pense, en fait, «islam»!

De nouvelles libertés doivent être rattachées au

combat laïc, séparant la loi civile de normes religieuses et morales particulières. Au XIX^e siècle, celui-ci a notamment signifié le droit de mourir sans enterrement religieux si cela était contraire à ses convictions. Aujourd'hui, c'est, analogiquement, le droit de mourir dans la dignité par la possibilité de l'euthanasie si on estime que la souffrance extrême ne fait partie de son sens de la vie. Au XIX^e siècle, le combat laïc a permis de rétablir le divorce, aujourd'hui, il s'incarne dans le droit au mariage entre personnes de même sexe. Ces

nouvelles libertés ne contraindront personne: comme pour la loi Veil, on peut prévoir une clause de conscience. Elles dérangeront peut-être certains, dans un premier temps du moins. Mais la laïcité signifie aussi qu'il n'existe pas d'ordre symbolique

intangible; chaque époque doit construire sa propre vision des limites, sinon le pantalon resterait toujours interdit aux Françaises!

De même, il faut reprendre le combat pour l'égalité entre les différentes religions et autres convictions, à l'encontre d'une laïcité à géométrie variable, pratiquant de plus en plus le grand écart. Quelques engagements clairs doivent être pris en cas de victoire en 2012: retirer au HCI le dossier de la laïcité car c'est discriminatoire, refonder la Halde et relier laïcité et lutte contre les discriminations. Sinon le pire va bientôt venir: une situation où Marine Le Pen paraîtra plus laïque que la Ligue des droits de l'homme! On pourra toujours s'en scandaliser. En fait, l'impuissance de la gauche en sera autant responsable que les dérives de la droite.

Dernier ouvrage paru: «*Laïcités sans frontières*», Seuil. (avec Micheline Millot).

... et la «diversité» selon les Verts

Par **FRANÇOIS COCQ** Secrétaire national du Parti de gauche et **FRANCIS DASPE** Secrétaire général de l'Association pour la gauche républicaine et sociale

Dans leur tribune intitulée «Manifeste pour une écologie de la diversité», Noël Mamère, Esther Benbassa et Eva Joly qualifient la laïcité de «*noble idée*» et la République de «*construction majestueuse*» (1). Nous, membres du Parti de gauche, qui menons de front transformation sociale et planification écologique, pourrions être rassurés de voir des responsables verts se rallier à notre idéal. Hélas, la démonstration tourne très vite au réquisitoire quand laïcité et république sont caricaturés en «laïcisme» et «républicanisme» et se voient accusées de charrier «*nationalisme exclusiviste et stérile*»; nostalgie colonialiste latente ou islamophobie rampante. De quoi faire tomber la laïcité dans l'escarcelle d'une extrême droite qui s'approprie à bon

compte un vocabulaire qui lui est pourtant totalement étranger.

Les auteurs feignent de croire que l'application du principe de laïcité n'aurait d'effet que sur l'islam. Méconnaissent-ils à ce point l'histoire du combat laïque pour ne pas savoir que tous les cléricismes aliénants et oppressifs ont été combattus? Les mêmes recourent à la sémantique naturaliste utilisée à des fins hygiénistes et assimilent certains détournements de la laïcité à des «*maladies infectieuses*» ou des «*produits toxiques*». Sans faire le parallèle, nous invitons les auteurs à se méfier d'une telle rhétorique qui était celle des fascismes adeptes de la régénération de la civilisation et de la race. De même, lorsqu'ils en appellent à une «*laïcité raisonnée*» et à une «*diversité positive*», comment ne pas y entendre l'écho de la «*laïcité positive*» formulée par Nicolas Sarkozy, chanoine de Latran? Méconnaissance aussi de la force propulsive de la laïcité. En reconnaissant la capacité des hommes et

des femmes à se gouverner de manière terrestre et rationnelle en dehors de toute vérité révélée, celle-ci a fondé les notions de démocratie et de peuple souverain. Elle pose les bases de la justice sociale en stipulant l'égalité dignité de tous. Appliquée au champ de la diplomatie, elle invalide toutes les théories nourrissant les stratégies géopolitiques fondées sur

Lorsque Noël Mamère, Esther Benbassa et Eva Joly en appellent à une «diversité positive», comment ne pas y entendre l'écho de la «laïcité positive» de Sarkozy?

un prétendu choc des civilisations. Elle lutte pareillement contre les idéologies conquérantes et l'invasion marchande.

Se revendiquer de l'écologie politique ne suffit pas pour porter un projet progressiste fondé sur des valeurs humanistes. La crise écologique, qui met en question la survie même de l'humanité, appelle à une

rupture avec le modèle capitaliste et productiviste. A cet effet ressourçons-nous à l'analyse jaurésienne. L'Etat-nation, cadre de définition de la *res publica* et d'expression de la souveraineté populaire, garantit l'existence d'une communauté politique que la mondialisation tend à disloquer. Là est le socle de tout internationalisme. Une laïcité dénaturée, ou un trop peu de laïcité, éloigne sans

aucun doute de l'universalisme républicain; beaucoup de laïcité y ramène immanquablement. La République sociale reste le seul projet émancipateur. La laïcité, dans la plénitude du terme sans l'adjonction d'adjectifs qui la dévoierait, en constitue l'arche la plus solide. Le débat mérite au moins d'être mené en toute sérénité sans recourir à l'excommunication, ne serait-ce que parce que ce mot n'appartient pas au champ lexical de la laïcité.

(1) «Libération» du 27 janvier.